

*Questions orales*

**Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre):** Monsieur le Président, tout ce que je sais, c'est que nous avons demandé à ce que tous les gens soient considérés comme des individus susceptibles de rendre service en de telles circonstances, y compris ceux qui avaient été exclus pendant 25 ans de façon systématique. C'est tout! Alors, tout le monde est sur la liste, y compris ceux qui n'en ont pas eu une chance depuis 25 ans. En conséquence, ces décisions sont donc prises.

## LE PRÉSUMÉ NÉPOTISME DU GOUVERNEMENT

**L'hon. Jean Lapierre (Shefford):** Monsieur le Président, franchement, le premier ministre parle de 132 noms sur 3,000 notaires, au Québec. A mon avis, il faut avoir du front tout le tour de la tête pour essayer de nous faire accroire cette «bullshit».

Monsieur le Président, comment le premier ministre peut-il justifier le népotisme selon lequel les deux frères du député de Mégantic-Compton-Stanstead avaient été aussi oubliés? Comment peut-il justifier le beau-frère du ministre des Finances... et maintenant les frères des députés qui viennent dans l'assiette au beurre?

**Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre):** Monsieur le Président, je ne sais pas pourquoi le député porte des accusations aussi graves contre moi personnellement, alors que je lis dans le journal *La Presse*, aujourd'hui, selon David Peterson, chef libéral de l'Ontario: «Mulroney, l'homme le plus extraordinaire que j'ai connu». Alors, pourquoi me faire de tels reproches?

\* \* \*

[Traduction]

## L'ENVIRONNEMENT

## LE CENTRE D'INTERPRÉTATION FAUNIQUE DES PRAIRIES

**M. Geoff Wilson (Swift Current-Maple Creek):** Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre de l'Environnement. Le 13 mars, on a annoncé que le Centre d'interprétation faunique des Prairies, près de Webb en Saskatchewan, resterait ouvert et qu'avant la fin du mois on annoncerait d'autre part le groupe qui y travaillerait.

Étant donné que c'est déjà le 22 avril, que le centre d'interprétation ouvre généralement ses portes vers la mi-mai et que les groupes scolaires sont impatients de planifier leurs visites, la ministre pourrait-elle dire à la Chambre qui sera chargé de faire fonctionner ce centre, et quand il ouvrira ses portes?

[Français]

**L'hon. Suzanne Blais-Grenier (ministre de l'Environnement):** Monsieur le Président, je remercie mon collègue pour sa question. Je signalerai à la Chambre que nous avons eu quatre propositions concernant la prise en charge du Centre d'interprétation faunique de Webb. La raison du délai est que nous recevons aujourd'hui même une cinquième proposition qui provient de la Fédération canadienne de la faune, le groupe

provincial de Saskatchewan, et nous espérons pouvoir rendre une décision dans les plus brefs délais.

\* \* \*

[Traduction]

## LA PUBLICITÉ DU GOUVERNEMENT

## L'INSTAURATION DES NOUVELLES DIRECTIVES

**M. Jim Fulton (Skeena):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Au début de la période des questions, le ministre des Approvisionnements et Services a dit qu'aussitôt que son parti avait pris le pouvoir, il avait donné de nouvelles directives. Répondant à des questions de l'opposition, le premier ministre a affirmé qu'il avait dû employer les directives rédigées par l'ancien gouvernement lesquelles s'étaient avérées insuffisantes. Dans le contexte de l'affaire Lawson Murray, le premier ministre peut-il nous préciser quand exactement il a instauré les nouvelles directives dont il a parlé à la période des questions?

**L'hon. Harvie Andre (ministre des Approvisionnements et Services):** Monsieur le Président, c'était sûrement mon intention, comme je l'ai fait effectivement, d'affirmer que nous avions entrepris de rédiger de nouvelles directives. Nous avons suivi religieusement celles du Conseil du Trésor, mais nous nous sommes vite rendu compte de leurs lacunes. Et nous avons entrepris d'en rédiger de nouvelles. Nous avons établi un comité des communications au sein du cabinet et nous avons introduit ces directives puisque nous avons demandé aux ministres de s'y conformer; elles seront publiées dans quelques jours et seront insérées dans les manuels de politiques du Conseil du Trésor. Je le répète, ce sont elles qui nous guident actuellement.

## LA DATE DE PRISE D'EFFET DES DIRECTIVES

**M. Jim Fulton (Skeena):** Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au premier ministre. Voudrait-il nous dire quand précisément ces nouvelles directives sont entrées en vigueur? Était-ce avant ou après l'affaire Wilson?

**L'hon. Harvie Andre (ministre des Approvisionnements et Services):** Monsieur le Président, c'est la troisième fois que je répète que nous nous sommes mis à la rédaction de nouvelles directives dès que nous sommes entrés en fonction, après avoir pris connaissance de la situation.

**Une voix:** Quand sont-elles entrées en vigueur?

**M. Andre:** Les nouvelles directives... il y a environ deux mois on les a remis aux ministres pour qu'ils en prennent connaissance.

En janvier dernier, j'en ai fait une description verbale à la Chambre. Vous pouvez lire dans le *hansard* les orientations que j'ai exposées à ce moment-là. Il reste encore les toutes dernières étapes administratives à franchir avant que les documents soient insérés au manuel des politiques du Conseil du Trésor. Cependant, ces directives sont entrées en vigueur en janvier dernier après que je les ai présentées à la Chambre.